

# Comptes sociaux

d'EDF SA

*résumés au 31 décembre 2011*

---

## États financiers résumés au 31 décembre 2011

Comptes de résultat	106
Bilans	108
Tableaux de flux de trésorerie	110
Annexe aux comptes annuels	111

# Comptes sociaux

Comptes de résultat

## Comptes de résultat

(en millions d'euros)	2011	2010
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES <sup>(1)</sup></b>	<b>41 950</b>	<b>40 906</b>
Production stockée	18	275
Production immobilisée	462	441
Subventions d'exploitation	3 565	2 615
Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation	2 437	2 793
Transferts de charges	78	253
Autres produits d'exploitation	647	659
<b>I - TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>49 157</b>	<b>47 942</b>
<b>Consommations de l'exercice en provenance de tiers</b>	<b>32 208</b>	<b>31 420</b>
Achats consommés de combustibles	3 116	3 284
Achats d'énergie	10 696	9 892
Autres achats consommés de biens	998	996
Achats de services	17 398	17 248
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>2 609</b>	<b>2 627</b>
Sur rémunérations	142	128
Liés à l'énergie	1 398	1 556
Autres	1 069	943
<b>Charges de personnel</b>	<b>5 761</b>	<b>5 502</b>
Salaires et traitements	3 600	3 377
Charges sociales	2 161	2 125
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>3 558</b>	<b>3 592</b>
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 100	1 979
Sur immobilisations : dotations aux provisions pour dépréciation	14	13
Sur actif circulant : dotations aux provisions pour dépréciation	162	162
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 282	1 438
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>1 064</b>	<b>1 108</b>
<b>II - TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>45 200</b>	<b>44 249</b>
<b>Résultat d'exploitation (I - II)</b>	<b>3 957</b>	<b>3 693</b>
<b>Opérations en commun</b>		
<b>III - BÉNÉFICE ATTRIBUÉ OU PERTE TRANSFÉRÉE</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
<b>IV - PERTE SUPPORTÉE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations	1 047	1 710
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	344	358
Autres intérêts et produits assimilés	827	30
Reprises sur provisions et transferts de charges	424	925
Gains de change réalisés	2 291	2 755
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	79	59
<b>V - TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>5 012</b>	<b>5 837</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 344	3 102
Intérêts et charges assimilées	2 158	1 827
Pertes de change réalisées	2 179	2 697
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	18	12
<b>VI - TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>7 699</b>	<b>7 638</b>
<b>Résultat financier (V - VI)</b>	<b>(2 687)</b>	<b>(1 801)</b>
<b>Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>1 277</b>	<b>1 898</b>
Produits exceptionnels sur opérations en capital	367	538
Reprises sur provisions et transferts de charges	652	568
<b>VII - TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 019</b>	<b>1 106</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</b>	<b>268</b>	<b>505</b>
Valeurs comptables des éléments immobiliers et financiers cédés	260	502
Autres	8	3
<b>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</b>	<b>554</b>	<b>347</b>
Dotations aux provisions réglementées	283	189
Dotations aux amortissements et autres provisions	271	158
<b>VIII - TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>822</b>	<b>852</b>
<b>Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>197</b>	<b>254</b>
<b>IX - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>356</b>	<b>660</b>
<b>Total des produits (I + III + V + VII)</b>	<b>55 196</b>	<b>54 894</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX)</b>	<b>54 078</b>	<b>53 402</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>1 118</b>	<b>1 492</b>

(1) Dont production en 2011 de biens à l'exportation pour 5 944 millions d'euros et de services à l'exportation pour 498 millions d'euros.

## Bilans

	Notes	31/12/2011		31/12/2010	
		Montants bruts	Amortissements ou provisions	Montants nets	Montants nets
<b>ACTIF (en millions d'euros)</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>1 003</b>	<b>310</b>	<b>693</b>	<b>765</b>
Terrains		115	5	110	107
Constructions		9 096	5 869	3 227	3 145
Installations techniques, matériels et outillages industriels		57 675	39 264	18 411	18 205
Autres immobilisations corporelles		1 098	704	394	356
<b>Immobilisations corporelles du domaine propre</b>		<b>67 984</b>	<b>45 842</b>	<b>22 142</b>	<b>21 813</b>
Terrains		38	-	38	37
Constructions		8 861	5 586	3 275	3 229
Installations techniques, matériels et outillages industriels		3 436	1 785	1 651	1 465
Autres immobilisations corporelles		11	11	-	1
<b>Immobilisations corporelles du domaine concédé</b>		<b>12 346</b>	<b>7 382</b>	<b>4 964</b>	<b>4 732</b>
Travaux en cours		6 769	-	6 769	5 647
Avances et acomptes versés		1 368	-	1 368	1 208
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>		<b>8 137</b>	<b>-</b>	<b>8 137</b>	<b>6 855</b>
<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>		<b>1 014</b>	<b>-</b>	<b>1 014</b>	<b>892</b>
Participations et créances rattachées		53 702	1 150	52 552	50 207
Titres immobilisés		13 206	823	12 383	12 851
Prêts et autres immobilisations financières		4 830	-	4 830	4 409
<b>Immobilisations financières</b>		<b>71 738</b>	<b>1 973</b>	<b>69 765</b>	<b>67 467</b>
<b>TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>162 222</b>	<b>55 507</b>	<b>106 715</b>	<b>102 524</b>
Matières premières		7 971	13	7 958	7 591
Autres approvisionnements		851	158	693	573
En cours de production et autres stocks		18	-	18	10
<b>Stocks et en-cours</b>		<b>8 840</b>	<b>171</b>	<b>8 669</b>	<b>8 174</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>		<b>796</b>	<b>-</b>	<b>796</b>	<b>688</b>
Créances clients et comptes rattachés		11 920	267	11 653	12 337
Autres créances d'exploitation		6 694	2	6 692	6 034
<b>Créances d'exploitation</b>		<b>18 614</b>	<b>269</b>	<b>18 345</b>	<b>18 371</b>
Valeurs mobilières de placement	4	9 050	1	9 049	10 014
Instruments de trésorerie		2 807	-	2 807	2 013
Disponibilités	4	3 194	-	3 194	1 576
Charges constatées d'avance		603	-	603	483
<b>Autres actifs courants</b>		<b>15 654</b>	<b>1</b>	<b>15 653</b>	<b>14 086</b>
<b>TOTAL II - ACTIF CIRCULANT</b>		<b>43 904</b>	<b>441</b>	<b>43 463</b>	<b>41 319</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>		<b>257</b>	<b>-</b>	<b>257</b>	<b>282</b>
<b>Primes de remboursement des obligations (IV)</b>		<b>381</b>	<b>57</b>	<b>324</b>	<b>213</b>
<b>Écarts de conversion - Actif (V)</b>		<b>295</b>	<b>-</b>	<b>295</b>	<b>110</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>207 059</b>	<b>56 005</b>	<b>151 054</b>	<b>144 448</b>

PASSIF (en millions d'euros)	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<b>Capital</b>		<b>924</b>	<b>924</b>
<b>Primes liées au capital social</b>			
Primes d'émission		7 015	7 033
Primes de fusion		25	25
<b>Écarts de réévaluation</b>			
Réserve spéciale – loi du 28/12/59		668	713
Réserve réglementée – loi du 29/12/76		15	16
<b>Réserves diverses</b>		<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
<b>Réserves réglementées</b>			
Réserve légale		92	92
<b>Report à nouveau</b>		<b>4 286</b>	<b>4 917</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>1 118</b>	<b>1 492</b>
<b>Acomptes sur dividendes</b>		<b>(1 053)</b>	<b>(1 054)</b>
<b>Subventions d'investissement reçues</b>		<b>171</b>	<b>127</b>
<b>Provisions réglementées</b>			
Provisions relatives aux immobilisations amortissables (loi du 30/12/77)		14	15
Amortissements dérogatoires		6 535	6 719
<b>Capitaux propres</b>	5	<b>22 810</b>	<b>24 019</b>
<b>Comptes spécifiques des concessions</b>		<b>1 968</b>	<b>1 909</b>
<b>TOTAL I - FONDS PROPRES</b>		<b>24 778</b>	<b>25 928</b>
<b>Provisions pour risques</b>		<b>553</b>	<b>349</b>
<b>Provisions pour charges</b>			
Renouvellement des immobilisations du domaine concédé		238	230
Aval du cycle nucléaire		15 865	15 360
Déconstruction et derniers cœurs		13 854	13 419
Avantages au personnel		10 594	10 267
Autres charges		637	749
<b>TOTAL II - PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>		<b>41 741</b>	<b>40 374</b>
Emprunts obligataires et autres emprunts		40 093	37 859
Avances sur consommation reçues		90	134
Autres dettes		1 178	1 385
<b>Dettes financières</b>		<b>41 361</b>	<b>39 378</b>
<b>Avances et acomptes reçus</b>		<b>5 444</b>	<b>4 873</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		7 793	8 958
Dettes fiscales et sociales		5 575	5 335
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 381	1 423
Autres dettes		15 757	11 497
<b>Dettes d'exploitation, d'investissement et divers</b>		<b>30 506</b>	<b>27 213</b>
<b>Instruments de trésorerie</b>		<b>1 889</b>	<b>1 259</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>5 185</b>	<b>5 244</b>
<b>TOTAL III - DETTES</b>		<b>84 385</b>	<b>77 967</b>
<b>Écarts de conversion - Passif (IV)</b>		<b>150</b>	<b>179</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>151 054</b>	<b>144 448</b>

# Comptes sociaux

Tableaux de flux de trésorerie

## Tableaux de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Résultat avant impôt	1 474	2 152
Amortissements et provisions	3 913	2 747
Plus- ou moins-values de cessions	(100)	(31)
Élimination des produits et charges financières	(171)	(329)
Variation du besoin en fonds de roulement	(797)	137
<b>Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation</b>	<b>4 319</b>	<b>4 676</b>
Frais financiers nets décaissés dont dividendes reçus	(325)	589
Impôts sur le résultat payés	(849)	(1 128)
<b>Flux de trésorerie nets générés par les activités opérationnelles (A)</b>	<b>3 145</b>	<b>4 137</b>
<b>Opérations d'investissements</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4 146)	(3 939)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	49
Variation d'actifs financiers	(1 639)	(6 311)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement (B)</b>	<b>(5 752)</b>	<b>(10 201)</b>
<b>Opérations de financement</b>		
Émissions d'emprunts et conventions de placements	6 168	7 978
Remboursements d'emprunts et conventions de placements	(2 108)	(3 256)
Dividendes versés	(2 122)	(2 163)
Participations reçues sur les ouvrages en concession	13	16
Subventions d'investissement reçues	51	40
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement (C)</b>	<b>2 002</b>	<b>2 615</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A)+(B)+(C)</b>	<b>(605)</b>	<b>(3 449)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE *</b>	<b>(2 521)</b>	<b>895</b>
Incidence des variations de change	(68)	(8)
Produits financiers nets sur disponibilités et équivalents	94	41
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE *</b>	<b>(3 100)</b>	<b>(2 521)</b>

\*Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture et à la clôture » ne comprennent pas les OPCVM, ni les Titres de Créances Négociables (TCN) supérieurs à trois mois. La réconciliation de la trésorerie à l'ouverture et à la clôture avec les postes de bilan est présentée dans la note 4.

# Sommaire

Annexe aux comptes annuels

---

<b>Note 1</b>	<b>Principes et méthodes comptables</b>	<b>112</b>
<b>Note 2</b>	<b>Évolutions réglementaires survenues au cours de l'exercice ayant un impact sur les comptes</b>	<b>112</b>
2.1	Loi NOME	112
2.2	Extinction du Tarif réglementé transitoire d'ajustement de marché (TaRTAM)	112
2.3	Contribution au service public de l'électricité	112
<b>Note 3</b>	<b>Événements et transactions significatifs survenus au cours de l'exercice</b>	<b>113</b>
3.1	Accord préliminaire pour l'acquisition d'Edison par EDF et l'acquisition d'Edipower par A2A	113
3.2	Offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange (OPAES) sur EDF Énergies Nouvelles	113
3.3	Accident nucléaire survenu dans la centrale de Fukushima au Japon	114
3.4	Émission d'un emprunt obligataire	114
<b>Note 4</b>	<b>Réconciliation de la trésorerie et équivalents de trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie</b>	<b>114</b>
<b>Note 5</b>	<b>Variation des capitaux propres</b>	<b>115</b>

## Annexe aux comptes annuels

Électricité de France SA (EDF), maison mère du groupe EDF, exerce des activités de production et de commercialisation d'électricité et de gaz. EDF porte également l'ensemble des activités des Systèmes Énergétiques Insulaires (SEI : Corse et départements d'Outre-Mer).

### Note 1. Référentiel comptable

EDF présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et complétés des règlements subséquents.

### Note 2. Évolutions réglementaires survenues au cours de l'exercice ayant un impact sur les comptes

#### 2.1 Loi NOME

La loi NOME (Nouvelle organisation du marché de l'électricité) a été promulguée le 7 décembre 2010. Ses premiers textes d'application sont parus en avril et mai 2011.

Les principes essentiels de cette loi, qui vise à favoriser le développement de la concurrence sur le marché de l'électricité en France, sont les suivants :

- développement de la concurrence par l'accès temporaire jusqu'en 2025 des autres fournisseurs à une part (ne pouvant pas excéder 100 TWh hors pertes des gestionnaires de réseaux) de la production d'énergie nucléaire historique en base d'EDF. C'est le principe de l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique, ou ARENH, dont le prix a été fixé par arrêté ;
- contribution à la sécurité d'approvisionnement, qui imposera à chaque fournisseur de disposer, à terme, de capacités d'effacement de consommation ou de production suffisantes pour approvisionner tous leurs clients, notamment lors des pointes de consommation ;
- maintien du tarif bleu pour les particuliers et les professionnels ; le mode de calcul du tarif sera modifié à partir de 2015 pour refléter les conditions de l'ARENH ;
- suppression des tarifs jaunes et verts pour les entreprises fin 2015 ;
- report de cinq ans (jusqu'au 29 juin 2016) de l'échéance de constitution des actifs dédiés, sous réserve de la satisfaction de différents critères.

Le dispositif de l'ARENH est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2011. Les premières livraisons d'ARENH allouées aux concurrents d'EDF représentent un volume annuel initial de 61,3 TWh. Celui-ci ne peut excéder 100 TWh par an, augmentés à partir d'août 2013 des quantités cédées aux gestionnaires de réseau en compensation des pertes techniques.

Les arrêtés ont fixé le prix de l'ARENH conformément à la loi NOME à 40 €/MWh pour le second semestre 2011 et à 42 €/MWh pour le premier semestre 2012. Le prix devra ensuite évoluer vers le coût complet de production du parc nucléaire existant, en application d'un décret à venir précisant les coûts constitutifs de l'ARENH.

À fin décembre 2011, 30,8 TWh ont été livrés au titre de l'ARENH pour un montant de 1 233 millions d'euros enregistré en chiffre d'affaires.

Le dispositif d'obligation de capacités devrait démarrer à l'horizon 2015.

#### 2.2 Extinction du Tarif réglementé transitoire d'ajustement de marché (TaRTAM)

Conformément à la loi NOME, le TaRTAM est supprimé à compter de la mise en place effective du dispositif de l'ARENH, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

#### 2.3 Contribution au Service Public de l'Électricité

La Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) a pour objet de compenser un certain nombre de charges de service public assignées en particulier à EDF. Elle est perçue directement par les commercialisateurs d'électricité, dont EDF, auprès du consommateur final et s'applique à la consommation électrique. Elle était fixée à 4,5 euros/MWh depuis 2004 et limitée à 7 % du tarif.

La loi de finances 2011 a supprimé le plafond légal et dispose que, lorsque le Gouvernement ne donne pas suite à la proposition de la Commission de Régulation de l'Énergie, le montant proposé par celle-ci entre automatiquement en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dans la limite d'une augmentation annuelle de 3 euros/MWh. À ce titre, la CSPE a été relevée à 7,5 euros/MWh au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La loi de finance rectificative 2011 a fixé le montant de la CSPE à 9 euros/MWh du 31 juillet 2011 au 30 juin 2012, puis à 10,5 euros/MWh du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 décembre 2012.



## **Note 3. Événements et transactions significatifs survenus au cours de l'exercice**

Les principaux événements et transactions survenus au cours de l'exercice 2011 ayant ou pouvant avoir un impact significatif sur les comptes sont décrits ci-dessous :

### **3.1 Accord préliminaire pour l'acquisition d'Edison par EDF et l'acquisition d'Edipower par A2A**

Le 26 décembre 2011, un accord préliminaire entre EDF, A2A, Delmi, Edison et Iren a été signé. Cet accord a pour objectif la réorganisation actionnariale d'Edison et d'Edipower. EDF doit ainsi prendre le contrôle d'Edison en acquérant la totalité de la participation de Delmi dans TDE (50 %) à un prix négocié de 0,84 euro par action Edison, soit un montant total de 705 millions d'euros.

Ainsi, au terme de l'opération, qui ne pourra intervenir qu'une fois les conditions suspensives levées, liées en particulier à l'accord des autorités réglementaires et de la concurrence, EDF détiendra 78,96 % du capital et 80,7 % des droits de vote d'Edison.

Il est également prévu dans l'accord qu'une offre soit ultérieurement proposée aux minoritaires d'Edison par EDF. Le prix de cette offre doit correspondre au maximum au prix des actions Edison acquises par l'intermédiaire de TDE soit 0,84 euro par action. Simultanément à la prise de contrôle d'Edison par EDF, Delmi prendra le contrôle d'Edipower en acquérant les participations d'Edison (50 %) et d'Alpiq (20 %) dans Edipower, pour un prix total de 805 millions d'euros.

Conformément aux étapes prévues dans le calendrier de l'accord préliminaire, le 24 janvier 2012, les Conseils d'administration d'Edison puis d'EDF ont validé le projet d'accord préliminaire pour la réorganisation actionnariale d'Edison et d'Edipower. Cette approbation a également été obtenue des organes de gouvernance des autres sociétés concernées par la transaction.

L'accord préliminaire du 26 décembre 2011 prévoit également qu'un contrat à long terme (six ans) de fourniture de gaz soit signé entre Edison et Edipower pour couvrir 50 % des besoins en gaz de cette dernière.

Les accords définitifs ont été signés le 15 février 2012. La réalisation de ces accords est conditionnée, d'une part, à la confirmation par l'autorité de marché italien (Consob) du prix de 0,84 euro par action pour l'offre aux minoritaires et, d'autre part, à l'approbation des opérations par les autorités de concurrence italienne et de Bruxelles.

L'acquisition de TDE permettra à EDF de prendre le contrôle exclusif de la société Edison, la date de prise de contrôle devant normalement intervenir avant le 30 juin 2012.

### **3.2 Offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange (OPAES) sur EDF Énergies Nouvelles**

EDF, déjà actionnaire d'EDF Énergies Nouvelles à hauteur de 50 % par sa filiale EDF Développement Environnement (EDEV), a lancé le 8 avril 2011 une offre publique d'achat simplifiée alternative en numéraire ou en titres afin d'acquérir l'ensemble des actions composant le capital d'EDF Énergies Nouvelles.

Le Conseil d'administration d'EDF, réuni le 8 avril 2011, a approuvé cette offre. L'opération a été soutenue par le groupe Mouratoglou, partenaire de longue date d'EDF et actionnaire d'EDF Énergies Nouvelles à hauteur de 25,1 %, qui a apporté l'intégralité de sa participation dans EDF Énergies Nouvelles, pour moitié à la branche en titres, le solde ayant été apporté à l'offre en numéraire.

À l'issue de l'opération le 29 juin, EDF a ainsi acquis 36 228 431 actions EDF Énergies Nouvelles, dont 26 120 745 actions dans le cadre de l'offre publique d'achat au prix de 40 euros par action et 10 107 686 actions dans le cadre de l'offre publique d'échange.

EDF a par la suite mis en œuvre un retrait obligatoire des actions non présentées à l'offre, pour un prix de 40 euros par action. En parallèle, un contrat de liquidité a été mis en place, pour permettre le rachat par EDF des actions relevant des plans accordés aux salariés.

Dans le cadre de l'offre publique d'échange, EDF a procédé le 24 juin 2011 à l'émission de 11 945 448 actions nouvelles se traduisant par une augmentation du capital social de 6 millions d'euros et une prime d'émission de 300 millions d'euros.

Sur décision du Conseil d'administration, EDF a racheté 11 945 448 actions propres sur l'exercice 2011 pour un montant de 324 millions d'euros dans la perspective de neutraliser l'effet dilutif de l'opération sur le pourcentage de contrôle des actionnaires d'EDF. Cette neutralisation est intervenue le 28 septembre 2011 suite à la réalisation d'une opération de réduction de capital par annulation d'actions propres.

Le capital social est ainsi revenu à son niveau initial, soit 924 433 331 euros, divisé en 1 848 866 662 actions de 50 centimes d'euro chacune de valeur nominale. La différence entre le prix de rachat des 11 945 448 actions annulées et leur valeur nominale, soit 318 millions d'euros, a été imputée sur la prime d'émission.

## 3.3 Accident nucléaire survenu dans la centrale de Fukushima au Japon

Dans sa lettre du 23 mars 2011, le Premier ministre a confié à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) la réalisation d'évaluations complémentaires de sûreté (ECS) des installations nucléaires françaises. L'ASN, en vue d'assurer la cohérence des actions entreprises au niveau national et au niveau européen, a présenté un cahier des charges pour ces évaluations le 9 mai 2011.

Dès le mois d'avril, parallèlement aux évaluations complémentaires de sûreté, EDF a présenté ses premières propositions pour renforcer la sûreté et la maîtrise de son parc de production nucléaire devant le collège des commissaires de l'ASN. Après Fukushima, EDF a dégagé un premier programme d'actions à court, moyen et long termes, qui comporte plusieurs volets :

- l'évaluation des moyens techniques et humains au meilleur niveau d'ores et déjà prévus en cas d'accident ;
- la création d'une *task force* nationale d'intervention rapide pour renforcer le dispositif de crise, avec des matériels de transports et des moyens humains dédiés, mobilisables dans les 24 à 48 heures ;
- un réexamen approfondi de la conception des centrales afin de s'assurer des marges de sûreté des installations face à des événements tels que les séismes, les inondations, les pertes d'alimentations électriques et de refroidissement.

Le 15 septembre 2011, EDF a remis à l'ASN ses 19 rapports d'évaluations complémentaires de sûreté pour ses sites nucléaires en exploitation et en construction. Ce réexamen approfondi de la conception des centrales a témoigné en premier lieu d'un bon niveau de sûreté sur l'ensemble du parc nucléaire d'EDF. Des mesures complémentaires post-Fukushima ont été proposées à l'ASN, poussant plus loin les hypothèses, et ce, pour concourir à élever encore le niveau de sûreté des centrales.

Le 3 janvier 2012, l'ASN a rendu son rapport sur les évaluations complémentaires de sûreté menées à la suite de l'accident de Fukushima.

À l'issue des évaluations complémentaires de sûreté des installations nucléaires prioritaires, l'ASN considère que les installations examinées présentent un niveau de sûreté suffisant pour qu'elle ne demande l'arrêt immédiat d'aucune d'entre elles. Dans le même temps, l'ASN considère que la poursuite de leur exploitation nécessite d'augmenter dans les meilleurs délais, au-delà des marges de sûreté dont elles disposent déjà, leur robustesse face à des situations extrêmes.

## 3.4 Émission d'un emprunt obligataire

EDF a reçu le 17 octobre 2011 les fonds provenant d'une émission obligataire d'une maturité de 30 ans libellée en livres sterling, pour un montant de 1,25 milliard de livres, avec un coupon annuel de 5,5 %.

# Note 4. Réconciliation de la trésorerie et équivalents de trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation
Valeurs mobilières de placement	9 050	10 016	(966)
Disponibilités	3 194	1 576	1 618
<b>Sous-total à l'actif du bilan</b>	<b>12 244</b>	<b>11 592</b>	<b>652</b>
OPCVM en euros	(2 190)	(4 853)	2 663
TCN en euros supérieurs à 3 mois	(2 722)	(4 079)	1 357
TCN en devises supérieurs à 3 mois	-	(174)	174
Obligations	(2 908)	(172)	(2 736)
Actions propres	(3)	(3)	-
Intérêts courus sur VMP supérieurs à 3 mois	(56)	(7)	(49)
TCN en euros moyen et long terme	(394)	-	(394)
<b>VMP incluses dans les actifs financiers du tableau de flux de trésorerie</b>	<b>(8 273)</b>	<b>(9 288)</b>	<b>1 015</b>
<b>Achats d'option de change classés en instrument de trésorerie dans le bilan</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>(25)</b>
<b>Avances de trésorerie accordées aux filiales (conventions de cash pooling) incluses dans le poste «Autres créances d'exploitation» du bilan</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>(16)</b>
<b>Avances de trésorerie reçues des filiales (conventions de cash pooling) incluses dans le poste «Autres dettes d'exploitation» du bilan</b>	<b>(7 075)</b>	<b>(4 870)</b>	<b>(2 205)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>(3 100)</b>	<b>(2 521)</b>	<b>(579)</b>
<b>Élimination de l'incidence des variations de change</b>			<b>68</b>
<b>Élimination des produits financiers sur disponibilités et équivalents</b>			<b>(94)</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE</b>			<b>(605)</b>

## Note 5. Variation des capitaux propres

	Capital	Réserves et Primes	Report à nouveau et acompte sur dividende	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement reçues	Provisions réglementées	Total capitaux propres
<i>(en millions d'euros)</i>							
<b>Situation au 31 décembre 2009</b>	<b>924</b>	<b>7 796</b>	<b>4 448</b>	<b>4 580</b>	<b>86</b>	<b>6 927</b>	<b>24 761</b>
Affectation du résultat 2009	-	3 002	469	(3 471)	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(1 109)	-	-	(1 109)
Résultat 2010	-	-	-	1 492	-	-	1 492
Acompte sur dividendes	-	-	(1 054)	-	-	-	(1 054)
Autres variations	-	81	-	-	41	(193)	(71)
<b>Situation au 31 décembre 2010</b>	<b>924</b>	<b>10 879</b>	<b>3 863</b>	<b>1 492</b>	<b>127</b>	<b>6 734</b>	<b>24 019</b>
Affectation du résultat 2010	-	-	420	(420)	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	3	(1 072)	-	-	(1 069)
Résultat 2011	-	-	-	1 118	-	-	1 118
Augmentation de capital au 24/06/2011	6	300	-	-	-	-	306
Réduction de capital au 28/09/2011	(6)	(318)	-	-	-	-	(324)
Acompte sur dividendes	-	-	(1 053)	-	-	-	(1 053)
Autres variations	-	(46)	-	-	44	(185)	(187)
<b>SITUATION AU 31/12/2011</b>	<b>924</b>	<b>10 815</b>	<b>3 233</b>	<b>1 118</b>	<b>171</b>	<b>6 549</b>	<b>22 810</b>

### Capital social

Le 24 juin 2011, l'offre publique d'achat et d'échange sur EDF Énergies Nouvelles s'est traduite par une augmentation du capital social d'EDF de 6 millions d'euros et une prime d'émission de 300 millions d'euros, suite à l'émission de 11 945 448 actions nouvelles.

Par décision du Conseil d'administration d'EDF du 28 septembre 2011, le capital social d'EDF a été réduit par annulation de 11 945 448 actions auto-détenues et la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale, soit 318 millions d'euros, a été imputée sur le compte prime d'émission.

Au 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 924 433 331 euros, composé de 1 848 866 662 actions entièrement souscrites et libérées, d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune, détenues à 84,4 % par l'État, 13,7 % par le public (institutionnels et particuliers), 1,8 % par les salariés et anciens salariés du Groupe et 1 175 594 d'actions auto-détenues (soit 0,1 %).

### Variation des capitaux propres

Au 31 décembre 2011, la diminution des capitaux propres de 1 209 millions d'euros se décompose de la façon suivante :

- 1 118 millions d'euros de résultat 2011 ;
- (1 069) millions d'euros représentant le solde de la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2010, suite à la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2011, correspondant à 0,58 euro par action, mis en paiement le 6 juin 2011 ;
- (1 053) millions d'euros de distribution d'acompte sur dividendes versé en numéraire au titre de l'exercice 2011, correspondant à 0,57 euro par action, mis en paiement le 16 décembre 2011 ;

- (18) millions d'euros de variations sur le compte prime d'émission résultant des opérations liées à l'offre publique d'achat et d'échange sur EDF Énergies Nouvelles et à l'annulation des titres auto-détenus ;
- (187) millions d'euros d'autres variations correspondant principalement aux reprises nettes de provisions réglementées pour (185) millions d'euros.

Au 31 décembre 2010, la diminution des capitaux propres de 742 millions d'euros se décompose de la façon suivante :

- 1 492 millions d'euros de résultat 2010 ;
- (1 109) millions d'euros représentant le solde de la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2009, suite à la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2010, correspondant à 0,60 euro par action, mis en paiement le 3 juin 2010 ;
- (1 054) millions d'euros de distribution d'acompte sur dividendes versé en numéraire au titre de l'exercice 2010, correspondant à 0,57 euro par action, mis en paiement le 17 décembre 2010 ;
- 81 millions d'euros correspondant à l'évolution du traitement comptable des concessions de Forces Hydrauliques : transfert de l'écart net de réévaluation de 1959, du compte de droits du concédant à un compte de réserve spéciale de réévaluation lors du retrait des biens de l'actif. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, un transfert a ainsi été effectué pour 77 millions d'euros. Pour l'exercice 2010, l'impact est de 4 millions d'euros ;
- (152) millions d'euros d'autres variations correspondant aux reprises nettes de provisions réglementées pour (193) millions d'euros et aux subventions d'investissement reçues pour 41 millions d'euros.

